

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE



UNIL | Université de Lausanne

Vu le rapport du Conseil de la Faculté des lettres constatant que

Monsieur

ALBIN JAQUES

né à Payerne le 30 juillet 1980, originaire de Sainte-Croix (Vaud) et de nationalité suisse,

a accompli les épreuves exigées par les lois et règlements,

l'Université de Lausanne lui confère par les présentes la

LICENCE ÈS LETTRES

DIPLÔME D'ÉTAT

DISCIPLINE PRINCIPALE : LINGUISTIQUE

DISCIPLINES SECONDAIRES : FRANÇAIS MODERNE, GREC

AU NOM DE L'UNIVERSITÉ



Jean-Marc Rapp
Recteur



André Wyss
Doyen

Décerné à Lausanne
en mars 2006

No: 10351



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des lettres



ATTESTATION D'ÉQUIVALENCE

Monsieur Albin JAQUES, né le 30.07.1980,
a obtenu en mars 2006

la LICENCE ÈS LETTRES, no 10351,

à la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne, après avoir satisfait
aux conditions du règlement d'études et du plan d'études correspondant
à une durée réglementaire d'études de 8 semestres.

Le grade obtenu est équivalent au grade de

Master of Arts (MA)

de l'Université de Lausanne. Le domaine d'études figure dans l'intitulé
du grade initialement obtenu.

Monsieur Albin JAQUES est autorisé à porter le titre de Master.
Cependant, le titre de Licence et celui de Master ne peuvent pas être
portés simultanément.

Lausanne, le 21.02.2007

Signature de la doyenne de la Faculté des lettres



Anne Bielman Sanchez

